

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de**



## SOCA1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

**Devenir un professionnel capable d'analyser rigoureusement les sociétés et les cultures, capable de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux, et de s'engager dans l'action**, tel est le défi que l'étudiant(e) bachelier en sociologie et anthropologie se prépare à relever. Le diplômé se prépare en effet à la formation de Masters en sociologie ou en anthropologie (ou une autre réorientation réfléchie) qui finaliseront cet objectif.

Le programme de bachelier en sociologie et anthropologie a pour objectif de former des diplômés réflexifs et critiques, initiés à l'analyse des sociétés contemporaines. Cette capacité d'analyse s'exerce particulièrement à propos de phénomènes sociologiques et anthropologiques tels que la solidarité et l'intégration sociale, les transformations du monde du travail, l'éducation et la formation, les formes familiales et de parenté, les mutations culturelles, les interactions sociales, le rapport au symbolique et au religieux, etc. La formation est axée, d'une part, sur la maîtrise des concepts et théories fondatrices de la sociologie et de l'anthropologie et, d'autre part, sur la maîtrise des outils méthodologiques d'enquête dans le champ social. Le diplômé aura également développé des capacités d'analyse des enjeux de la globalisation.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant le bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'orientera dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :**

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.)
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.)

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères\* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

\* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

**Plus spécifiquement, en tant que bachelier en sociologie et anthropologie :**

AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes sociaux contemporains dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS1.1. Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines du Nord et du Sud.

AAS1.2. Situer les phénomènes sociaux contemporains locaux par rapport à des dynamiques sociales transversales et globales.

AAS2. Maîtriser et mobiliser le socle de concepts clés et de théories fondatrices en sociologie et en anthropologie pour analyser de manière critique l'évolution de la pensée sociologique ou anthropologique dans un champ particulier.

AAS2.1. Situer les courants de pensée sociologiques et anthropologiques dans le contexte de leur émergence.



o Sociologie et anthropologie (40 crédits)

○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou Elisabeth Defreyne Hugues Draelants	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]	X		
○ LPOLS1113	Anthropologie : du terrain à la théorie	Olivier Servais	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	X		
○ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Julie Hermesse	FR [q2] [30h] [4 Crédits]		X	
○ LSPED1215	Genre et sociétés	Ester Lucia Rizzi	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		X	
○ LPOLS1121	Sociologie du comportement politique	Nicolas Bocquet (supplée Benoît Rihoux)	FR [q2] [22.5h] [4 Crédits]	X		
○ LPOLS1213	Séminaire d'exploration socio-anthropologique	Cédric Byl Brigitte Maréchal	FR [q2] [30h] [2 Crédits]		X	
○ LPOLS1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	FR [q1] [30h] [4 Crédits]		X	
○ LPOLS1215	Sociologie des politiques sociales	Nathalie Burnay	FR [q2] [30h] [4 Crédits]		X	
○ LPOLS1316	Histoire des débats en sociologie et en anthropologie	Marie Deridder Pieter Vanden Broeck (supplée Eric Mangez)	FR [q1] [45h+20h] [8 Crédits]			X



				Bloc annuel		
				1	2	3
LDROI1220	Introduction à la psychologie	Pierre Bouchat Frédéric Nils	DS [q2] [45h] [3 Crédits]		x	x

o



## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

---

Pour élargir ses horizons intellectuels et professionnels, l'étudiant peut choisir une mineure (30 crédits) qui lui permet de découvrir une autre discipline : à raison de 15 crédits en 2ème bloc annuel et 15 crédits en 3ème bloc annuel.

Une mineure (30 crédits) à prendre parmi la liste ci-dessous.

- > Mineure en droit (accès) [ prog-2024-minadroi ]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [ prog-2024-minanti ]
- > Mineure en architecture [ prog-2024-minarch ]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### # Tableau des prérequis

<b>BSPOL1322</b>	"Analyse de l'action publique" a comme prérequis LESPO1114
	• LESPO1114 - <a href="#">Political Science</a>
<b>LALLE1331</b>	"Deutsch Mittelstufe II" a comme prérequis LALLE1330
	• LALLE1330 - <a href="#">Deutsch Mittelstufe I</a>
<b>LANGL1331</b>	"Anglais niveau moyen 2e partie" a comme prérequis LANGL1330
	• LANGL1330 - <a href="#">Anglais niveau moyen 1ère partie</a>
<b>LESPA1331</b>	"Espagnol pour Sciences Humaines, Sociales, Politiques et de la Communication B1.1-B1.2" a comme prérequis LESPA1330
	• LESPA1330 - <a href="#">Espagnol général pour sciences politiques, sociales et de la communication</a>
<b>LNEER1331</b>	"Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - Deel 2" a comme prérequis LNEER1330
	• LNEER1330 - <a href="#">Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau deel 1</a>
<b>LPOLS1211</b>	"Politique macroéconomique" a comme prérequis LCOPS1115
	• LCOPS1115 - <a href="#">Economie politique</a>
<b>LPOLS1221</b>	"Analyse des données quantitatives" a comme prérequis LCOPS1114
	• LCOPS1114 - <a href="#">Statistiques et éléments de probabilité</a>
<b>LPOLS1316</b>	"Histoire des débats en sociologie et en anthropologie" a comme prérequis LPOLS1234
	• LPOLS1234 - <a href="#">Théories et concepts en sociologie</a>

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

---



o Droit

o LESPO1122



## SOCA1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Programme de base

---

### o Formation interdisciplinaire en sciences humaines



**o Mineure ou approfondissement**

---

## SOCA1BA - 3e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Programme de base

---

### o Sociologie et anthropologie

● LPOLS1215	Sociologie des politiques sociales	Nathalie Burnay	[FR] [q2] [30h] [4]
-------------	------------------------------------	-----------------	------------------------



☒ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	FB [q1] [15h] [2 Crédits]
☒ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Geoffrey Legrand	FB [q2] [15h] [2 Crédits]

### o Cours au choix

L'étudiant choisit des cours au choix, pour un total de minimum 19 crédits, répartis sur les blocs annuels 2 et 3. Parmi ces cours, il choisit obligatoirement un (et un seul) cours de la liste A (préférentiellement en bloc annuel 3).

#### o Liste A

Un seul cours au choix parmi

☒ LSPED1211	Introduction à la démographie	Bruno Schoumaker	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre André	FB [q2] [30h] [3 Crédits]
☒ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Jehan Bottin Min Reuchamps Benoît Rihoux	FB [q2] [37.5h] [5 Crédits]
☒ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	FB [q2] [30h] [4 Crédits]
☒ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Pierre Bouchat Frédéric Nils	FB [q2] [45h] [3 Crédits]

#### o Liste B

☒ LPOLS1329	Sociologie de la religion	Brigitte Maréchal	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple	Lorena Rocio Izaguirre Valdivieso	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ LSEXM2810	Anthropologie culturelle de la famille et du couple	Julie Hermesse	FB [q2] [30h] [4 Crédits]
☒ LTRAV2200	Sociologie du travail	Matthieu de Nanteuil Isabelle Ferreras	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre		FB [q2] [15h] [3 Crédits]
☒ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	FB [q1] [30h] [4 Crédits]
☒ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines	Emmanuelle Lenel	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias	Marie Dufrasne	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
☒ BSPOL1322	Analyse de l'action publique 🟡	Youri Vertongen (supplée Amandine Orsini) Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ BSOCA1310	Sociologie de l'action collective	Abraham Franssen Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FB [q2] [30h] [5 Crédits]

## SOCA1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### **Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)**

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#) Condi19e pr720r'admission au] TJ 1 0 0 -1 0 15 .8 8.53 pr720rL'222accès à ces étudAttour js pentsborde



